



الجمهورية اللبنانية

مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

République Libanaise

Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative

Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public

(C.P.E.S.P.)

MEMOIRE POUR LA CREATION

D' UN

CENTRE DE FORMATION DE MONITEURS

POUR

L'INDUSTRIE TEXTILE

United Nations

R. MOITRY

Le 25/2/58

وزارة التخطيط العام

مركز التوثيق

499

الرقم

تاريخ الدخول

INTRODUCTION

Des études que j'ai faites dans l'ensemble de l'Industrie Textile au Liban qui occupe 18.000 ouvriers, à tous les échelons de la production, il ressort que les prix de façon de fabrication sont très élevés et que la quantité de salaires par unité de production est de 2,5 - 3 fois de celle d'Europe, malgré des salaires extrêmement bas.

Les raisons essentielles en sont:

- Le rendement humain de l'ouvrier très faible par suite du manque de formation professionnelle avant et pendant son activité. (En moyenne 30% du Rendement Européen).
- Le rendement machine très faible par suite du manque d'entretien et de réglage du matériel. (En moyenne 50% du Rendement Européen pour le matériel moderne).
- Le manque général d'organisation et de commandement par suite de l'absence totale de cadres et de maîtrise.

Les conséquences les plus directes de cet état de choses sont:

- Nombre de machines conduites par un ouvrier environ le 1/4 ou le 1/8 du nombre de machines conduites en Europe.
- Rendement total du matériel malgré le nombre de machines réduites, de la moitié des usines d'Europe. (35 - 40% contre 85%)

D'où un prix de revient de l'heure machine très élevé, une productivité très faible et un prix à l'unité de production élevé et ce malgré des salaires très bas.

Les salaires pouvant être payés par les fabricants étant limités par la concurrence sur le prix des marchandises, le salaire moyen est de 2,5 LL. au Liban par 8 heures de travail alors qu'il est en Alsace de 25 LL. par 8 heures, soit dix fois plus.

Les remèdes à cette situation, qui pour l'avenir porte en elle tout en potentiel de revendications syndicales et de remous sociaux sont les suivants:

- Formation rapide de moniteurs de travail pour enseigner dans l'usine même aux ouvriers:
- La manipulation de la matière en filature et en tissage
- L'économie de l'effort humain à l'unité/machine pour pouvoir en conduire plus.
- L'économie du temps des opérations.
- Formation rapide de mécaniciens ayant conjointement de solides connaissances mécaniques et de machines textiles pour pouvoir régler et mettre au point les machines.

.../...

Frais à engager par an

4 Instructeurs à LL. 1000 par mois	48.000 LL.
Frais de voyage	7.000
Imprévus	10.000

	65.000 LL.

soit environ 20.000 dollars par an.

Pays d'origine des Instructeurs

Il serait souhaitable que les instructeurs parlent le français, langue courante dans l'industrie libanaise, qu'ils aient une formation très diversifiée pour répondre aux multiples exigences techniques d'une industrie moyenne et petite et qu'ils aient le sens de la discipline et du commandement.

Pour ces raisons, il serait préférable d'avoir des instructeurs européens, les américains ne répondant pas aux deux dernières exigences: langue française et sont par trop spécialisés.

Nous proposons des instructeurs de la vallée du Rhin, parlant couramment le français et répondant aux trois autres points.

Au bout de la 1ère année avec 10 Métiers à tisser l'organisme peut se subventionner de lui-même:

1. par la production marchande qui sera faite sur les machines et qui sera vendue
2. par les frais qui seront payés pour les deux instructeurs qui iront en usine et qui seront à la charge des industriels.

Matériel à Installer

- 1 Continu à filer le coton
- 10 Métiers à tisser
- 3 Machines de préparation

Conclusion

La présence au Liban de quatre instructeurs de ce genre est une nécessité absolue et une condition de survie de cette industrie (voir les conclusions de ma conférence jointe) et donnera des résultats stupéfiants dans la production, les prix et les salaires si le travail de ces instructeurs est bien organisé.

La réalisation peut se faire de la façon suivante:

L'Institut met les locaux à disposition.

L'Expert se charge de mettre le matériel à disposition et faire le démarrage de l'ensemble.

.../...

Le Point IV peut fournir l'aide du premier capital de roulement nécessaire pour le traitement des Instructeurs.

L'opération doit être conduite rapidement de façon simple et sûre et les résultats du point de vue main-d'oeuvre se feront sentir très rapidement. En aucune façon pour que l'opération réussisse, il ne faut la compliquer avec d'autres considérations.

RM:md

CONCLUSIONS DE LA CONFERENCE DU 20/2/58

sur "LA PROTECTION DE L'INDUSTRIE TEXTILE".

Messieurs,

Je regrette que ce soir alors que nous avions à discuter un des problèmes les plus importants de votre industrie, à savoir sa protection et son développement, beaucoup d'industriels n'ont pas cru devoir assister à cette conférence. Vous attendez de moi par le truchement du Ministère que je vous analyse tous les points faibles de votre industrie, que je vous fasse sentir par où vous devez attaquer les problèmes graves qui se posent pour vous et pour votre personnel et surtout pour l'avenir de votre développement et vous ne vous intéressez pas à vos propres industries. J'en suis vraiment navré, surtout après tous les efforts que j'ai fait pour vous.

Je vous ai brossé un tableau de la situation de l'industrie cotonnière qui est la plus profondément atteinte par les importations massives de produits à bas prix, prix destinés avec le temps à ruiner votre industrie. Elles vous bloqueront tout développement industriel et par voie de conséquence l'évolution sociale ouvrière et l'amélioration de leur standard de vie, sans pour autant que le consommateur en bénéficie.

Les autres branches de l'industrie textile quoique également atteintes, le sont toutefois beaucoup moins. Elles font l'objet d'études analogues, et les propositions seront faites au fur et à mesure et en temps utile aux autorités compétentes pour examen.

Cette étude a été faite en toute impartialité et toute probité et ne cherche qu'à donner le reflet exact et concret d'une situation de fait qui s'est créée petit à petit par l'évolution même de votre industrie et l'antagonisme qui en est résulté avec le commerce. Je pense qu'elle est suffisamment claire et explicite pour ne nécessiter aucun autre commentaire.

Toutefois, quelles que puissent être les mesures légales que prendra le gouvernement en vue d'assurer la sauvegarde de ce que vous avez créé de votre propre initiative, avec votre travail, votre capital, et la sauvegarde du droit au travail de vos ouvriers avec l'amélioration de leurs conditions de vie, quelles que puissent être les protections qu'on pourra mettre en oeuvre: droit de douanes plus élevés, licence d'importations préalables etc... elles ne pourront et ne devront jamais représenter autre chose que des mesures temporaires destinées à aider une industrie jeune, qui s'est trop vite développée, qui est en pleine crise de croissance et qui n'a pas encore pensé aux éléments de base de la productivité.

Vous n'avez peut-être pas encore pensé que la normalisation de vos produits, l'augmentation de la productivité, le contrôle de la matière et des fabrications sont les éléments essentiels du prix de revient, que vous devez d'abaisser, pour pouvoir vendre

.../...

plus, moins cher et mettre votre production à la portée de n'importe quelle bourse.

Vous n'avez pas pensé non plus que l'organisation simple du travail dans une usine, les économies de temps dans les manutentions de la matière, sont des facteurs aussi importants que la production elle-même.

Et vous n'avez surtout pas pensé aux hommes.

Vous avez les uns et les autres, souvent à grands frais, voulu mieux vous équiper, en machines coûteuses et automatiques. Ces machines ne rendent même pas la fraction de ce qu'elles rendent en Europe parce que vous avez omis d'interpréter une notion technique de base: les machines ne sont que ce qu'elles sont, vieilles ou neuves, primitives ou perfectionnés et sous quelque latitude que ce soit, ce sont les hommes qui les règlent, qui les entretiennent et qui font, au moyen d'elles, la production.

Apprenez à mieux connaître la matière que vous travaillez, apprenez à comprendre la solitude morale de professionnelle de vos ouvriers qui n'ont ni l'atavisme professionnel héréditaire, ni la formation professionnelle nécessaire, ni encore la formation morale de la conscience du travail que vous vous devez dans le propre intérêt de votre entreprise de leur donner.

L'utilisation de la formation professionnelle de votre personnel, de la connaissance de la matière première, de la technique du travail et d'exploitation, voilà les vraies solutions à vos maux.

Il n'y en a pas d'autres définitives et constructives pour l'avenir, il n'y a pas non plus de miracles que vous semblez tous attendre des mesures gouvernementales et des protections douanières.

Si ces mesures sont prises, elles ne peuvent être que provisoires. Elles vous protégeront un temps et tout sera à recommencer. Une industrie forte vit par ses propres moyens et non par des protections factices.

La vraie solution de votre problème est technique, dans l'apprentissage du travail, dans l'application de procédés éprouvés, dans les renseignements que vous puiserez dans la comptabilité industrielle.

Je suis persuadé que mes paroles trouveront un écho auprès de vous.

Diverses personnalités m'ont marqué leur appréhension de me voir prendre trop parti pour l'industrie. Voici ma réponse:

- Pour qu'un pays vive, une industrie est indispensable, et vous avez montré que vous êtes capables de la construire; 18.000 ouvriers trouvent leur gagne pain de tous les jours dans l'industrie textile, et il est indispensable d'aider une industrie jeune et

inexpérimentée. Mais si vous avez su la construire, vous ne savez pas l'exploiter comme nous.

Vous pratiquez normalement des prix de vente qui sont inférieurs aux cours mondiaux, mais au prix de salaires de misère aux ouvriers qui comportent en eux tout un potentiel de remous sociaux, qui vous privent du pouvoir d'achat du consommateur de masse, mais aussi grâce à l'aide indirecte de l'Etat sous forme d'exonération de taxes, d'impôts, et autres facilités.

Vous ne pourrez évidemment jamais lutter contre les prix des importations en dumping qui ont leur raison d'être ailleurs, et c'est pour cela que je vous ai demandé une protection, mais seulement pour cette raison.

Si vous étiez amenés à penser que la protection douanière représente autre chose à mes yeux et si certains industriels avaient dans l'idée que la protection douanière devait être le moyen le plus simple, le plus efficace et le moins fatigant d'aligner les prix de l'exploitation défectueuse de leur entreprise au moyen de salaires de misère ou de prix élevés au consommateur, ils sont dans l'erreur et il est inutile que vous comptiez sur moi dans l'avenir pour vous défendre.

République Libanaise

Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative

Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public

(C.P.E.S.P.)

R. MOITRY